



9 ET 10 DÉCEMBRE 2010

# prévention des discriminations, populations vulnérables et addiction

## PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers, médecins, psychologues, travailleurs sociaux et autres professionnels intéressés intervenant auprès des populations vulnérables, en particulier dans le champ des dépendances et des personnes migrantes

## DATE ET HORAIRE

Les 9 et 10 décembre 2010, de 9h à 17h

## LIEU

Université de Lausanne, site de Dorigny

*Offre proposée dans le cadre du programme de promotion en formation continue dans le domaine des dépendances (GFD)*

[www.ews-gfd.ch](http://www.ews-gfd.ch)

Faculté de biologie et de médecine, Université de Lausanne

## AVEC LA PARTICIPATION

Section d'addictologie, Service de psychiatrie communautaire (PCO), Département de psychiatrie (DP), CHUV, Lausanne

Unité des populations vulnérables, Policlinique médicale universitaire (PMU), CHUV, Lausanne

## ENJEUX

L'épidémiologie montre qu'il existe un lien étroit entre discrimination, morbidité et addiction. Le cours proposé permettra de poser les conditions cadres du développement de bonnes pratiques professionnelles, dans une perspective de prévention des discriminations et de promotion du droit à la santé.

## OBJECTIFS

- \* Définir les discriminations, les droits humains et le droit à la santé
- \* Identifier les difficultés courantes rencontrées dans le travail auprès des personnes présentant des conduites à risque
- \* Identifier les principaux acteurs institutionnels de prévention des discriminations en Suisse
- \* Intégrer les droits humains et le droit de la santé comme cadre d'action



## STRUCTURE GÉNÉRALE DU COURS

### > Première journée

Elle sera consacrée à une introduction aux droits humains, au droit à la santé et aux droits des patients, avec une analyse des difficultés courantes dans la pratique des apprenants. Il est prévu d'aborder dans ce cadre les dispositifs institutionnels de prévention des discriminations.

### > Seconde journée

Elle portera sur l'implémentation des droits humains et du droit à la santé dans les législations nationales et cantonales, avec un accent sur les implications en matière de réduction des risques et de traitements dits « quasi-contraints ». Grâce à la présence d'experts des différents domaines, il s'agira d'approfondir les pratiques des programmes dits à « seuil bas », des services de santé en milieu pénitentiaire, ainsi que d'autres structures de soins dédiées aux populations vulnérables.

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Les enseignements seront axés sur les besoins professionnels des participants via une pédagogie interactive et interdisciplinaire. Il sera privilégié un apprentissage par résolution de problèmes, en se basant sur des études de cas et le travail en sous-groupes.

## ENSEIGNANTS INVITÉS

Mme F. Bugnon, Office des Droits Humains, Genève

M. M. Geiser, Santé bernoise, Bienne

Prof. B. Gravier, Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires CHUV, Lausanne

Prof. O. Guillod, Institut de Droit de la santé, Université de Neuchâtel

Mme S. Hatam, Pro mente sana, Genève

Mme M. Nougier, International Drug Policy Consortium, Londres

Prof. E. Kabengele, Faculté de médecine, Université de Genève et Ecole Suisse de Santé Publique, Zurich

## DIRECTION ACADEMIQUE

Dr J. Besson, Professeur ordinaire, Chef de service, Service de psychiatrie communautaire, DP-CHUV

## GROUPE DE COORDINATION

Dr P. Bodenmann, Unité des populations vulnérables, PMU, Lausanne

Prof. E. Kabengele, Faculté de médecine, Université de Genève et Ecole Suisse de Santé Publique, Zurich

Dr O. Simon, Service de psychiatrie communautaire, CHUV, Lausanne

Mme M. Waelchli, Service de psychiatrie communautaire, CHUV, Lausanne

## INSCRIPTION

- Finance : CHF 400.- pour les 2 journées de formation.  
Les repas de midi sont compris dans le prix.
- Délai : 15 novembre 2010